

Aux Chefs d'établissements d'enseignement
secondaire organisé ou subventionné par la
Communauté française.

POUR INFORMATION :

- Aux membres du Service d'Inspection.
- Aux membres du Service de Vérification.
- Aux Associations de parents.

Bruxelles. le 09 mai 2003.

OBJET : Matinée citoyenne ce 8 mai 2003 en Communauté française.

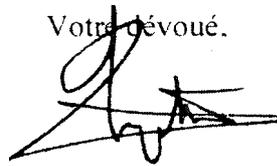
Thème : « Il est toujours possible de dire NON » .

Madame. Monsieur.

Comme annoncé, j'ai le plaisir de vous faire parvenir le dossier pédagogique relatif à la
matinée citoyenne du 8 mai 2003.

Je vous en souhaite bonne réception et espère qu'un travail fructueux pourra être établi
sur base des documents transmis.

Votre dévoué.



Pierre HAZETTE

Depuis plusieurs années, la montée des intolérances, des intégrismes nous inquiète. Je l'ai dit déjà, un « devoir de mémoire » s'impose. Aujourd'hui, les témoins directs des événements de 40-45 disparaissent. Justice leur est due, ainsi qu'à toutes ces générations qui ont vu leur vie détruite par l'horreur du nazisme et de la dictature. Se souvenir est un des remparts que nous devons dresser pour nous prémunir contre les résurgences toujours possibles des intolérances menaçant nos principes démocratiques. C'est dans cet esprit que, depuis 1994, la Communauté française a pris plusieurs initiatives dont j'épinglerai la création d'une unité de coordination pédagogique, appelée « *Démocratie ou barbarie* ». Elle a été mise en place au sein même du Ministère de la Communauté française : une des caractéristiques de l'éducation à la citoyenneté engagée par cette coordination pédagogique est de construire avec les élèves capables de reconnaître d'une part, les valeurs démocratiques et les menaces qui pèsent sur elles, leur persistance à travers le temps et d'autre part leur réserver un prolongement concret dans des activités scolaires et parascolaires. La journée du 8 mai est ainsi devenue, pour l'ensemble des écoles, « *la porte ouverte sur la citoyenneté* ».

Pierre HAZETTE

Il est toujours possible de dire non

matinée citoyenne, ce 8 mai 2003 en Communauté française

à destination des élèves du dernier cycle de l'enseignement secondaire

projet réalisé en étroite collaboration avec

la coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie*

et l'appui du service *Histoire* de la RTBF

dans les cinémas et Centres Culturels de 13 villes de la Communauté française, projection du documentaire *Un simple maillon*, suivi d'un débat entre les jeunes et un témoin des différentes formes de résistance en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale.

ARLON : **Madame Josette BIERTHO** est présentée par Philippe COLIN de *Vers l'Avenir – Luxembourg*, au cinéma LA PLAZA

BRUXELLES : **Madame Andrée GEULEN** est présentée par Bernard BALTEAU et **Madame Mouchka STASSART** par Yvan SEVENANS, tous deux de la *RTBF, Histoire*, dans les salles de l'ARENBERG.

Le Docteur André CHARON, présenté par Frédéric DUMONT, réalisateur à la *RTBF-Histoire*, au MOVIE CLUB.

CHARLEROI : **Monsieur Max DE VRIES**, présenté par Olivier MOUTON de *LA LIBRE Belgique*, au cinéma PARADISO.

LA LOUVIERE : **Monsieur Emile BOUCHEZ**, présenté par Marie-Louise ORUBA, *professeur retr.*, au cinéma STUART.

LIBRAMONT : **Monsieur Jean MILITIS**, présenté par Dominique ZACHARY, de *Vers l'Avenir-Luxembourg*, aux ECRANS DE WALLONIE.

LIEGE : **Monsieur David LACHMAN**, présenté par Jacques OLIVIER de la *RTBF-LIEGE*, au cinéma LE PARC..

MALMEDY : **Madame Andrée DUMON**, présentée par Dominique GAUPIN, de la *RTBF-MONS*.

MARCHE : **Madame Marie-Louise LEONARD**, présentée par Jean ROSSIGNON, écrivain, aux ECRANS DE WALLONIE.

MONS : **Monsieur Marc MALICE**, présenté par Serge DZWONEK, réalisateur à la *RTBF-BRUXELLES*, au cinéma PLAZA-ART.

NAMUR : **Monsieur André MONSEU**, présenté par Vincent DUJARDIN, professeur à l'UCL au cinéma FORUM.

NIVELLES : **Monsieur Raymond ITTERBEEK**, présenté par Christian LAPORTE du *SOIR* au CENTRE CULTUREL.

TOURNAI : **Monsieur Maurice BOUCHEZ**, présenté par Xavier MOULIGNEAU, de la *RTBF-MONS*, à la MAISON DE LA CULTURE.

VERVIERS : **Monsieur Joseph FOSTY**, présenté par Philippe LONGTAIN, de la *RTBF-LIEGE*, au cinéma LES GALERIES.

nos plus vifs remerciements vont
pour leur disponibilité et leur engagement,
à chacun des témoins,
à l'équipe des modérateurs des débats,
à Monsieur Johannes Blum, des Compagnons de la Mémoire,
et à Madame Marcella Colle, Inspectrice d'histoire hon.

Motivation des auteurs du reportage *Un simple maillon*

Notre rencontre avec Andrée HERSCOVICI-GEULEN s'est produite, en septembre 2000, à l'occasion d'un reportage RTBF pour l'émission historique *Les Années belges*. Elle avait accepté de relater pour nous son aventure au sein du Comité de Défense des Juifs et de décrire, plus particulièrement, la mission de « convoyeuse d'enfants » qui lui avait été confiée au départ.

Au fil des conversations – passionnantes – que nous avons pu avoir avec cette « femme ordinaire », ainsi qu'elle se définit elle-même, Andrée nous a fait remonter le temps. Elle nous fit apparaître les circonstances dans lesquelles elle a été amenée à entrer dans la clandestinité, les motivations, qui ont été les siennes, les rencontres qui ont compté de manière décisive dans ses choix, les enjeux humains auxquels elle fut brutalement confrontée, les risques encourus... Elle nous parlait sobrement, simplement, comme si ses engagements, toujours, elle les avait pris naturellement. Comme s'ils étaient imposés à elle...

Andrée nous révéla aussi ses idées, ses aspirations, ses visions de femme progressiste, résolument moderne. De mère et de grand-mère, aussi.. Engagée dans son époque, comme elle le fut dans celle de ses vingt ans, elle n'a pas déposé les armes qui sont les siennes : une ferme intransigeance face au racisme et à toute forme d'oppression, un humanisme, un regard tendre, pragmatique et non désabusé sur le monde. Toujours en avance, pour dire, de quelques mesures sur la partition du siècle.

S'ajoute à cela qu'elle *crève l'écran* : elle sait raconter, planter un décor, développer une intrigue, décrire l'interaction des protagonistes, puis ramener à l'essentiel, naturellement, d'un mot ou d'une inflexion de la voix, sans fioritures ni émotion feinte. Bref, on ne reste pas indifférent.

C'est en écoutant son témoignage, captivant sur le fond et dans sa forme, que l'idée de le recueillir et d'en faire la trame d'un film documentaire nous est venue. Il ne s'agit pas de mettre en vedette ou en tête d'affiche un personnage qui – cela a été dit, fut un *simple maillon*. Mais bien plutôt d'ouvrir la perspective, au départ d'un récit personnel exceptionnel, sur l'histoire d'hommes et surtout de femmes qui se sont mis(ses) au service d'une même cause : préserver des enfants de la barbarie.

J'ai toujours été attiré par des personnages qui sortaient du commun. Mon premier film « Le chemin des aigles » relatait le quotidien d'un couple de trapézistes de cirque.

Puis j'ai réalisé un portrait de Marie Gillain, d'un ouvrier engagé, d'un couple d'astronomes...

Mais je dois dire que la rencontre avec Andrée Geulen a été un choc, un bouleversement dans ma vie. Cette femme de 81 ans qui nous racontait son engagement dans la résistance était tout à la fois émouvante mais également empreinte d'un sens de vie extraordinaire.

Ce petit bout de femme m'a appris le mot « résister »

Résister à la barbarie, à l'oppression. Mais également résister tous les jours aux idées poudjadistes ou extrémistes qui se propagent de ci de là.

Résister au fatalisme. Résister à l'inéluctable. Résister à tout ce qui paraît suspect...

Résister pour s'engager dans une vie meilleure !

Avoir réalisé ce film a été une aventure extraordinaire. Je ne voudrais à présent que rencontrer des personnages comme Andrée parce qu'ils font tout simplement avancer le monde ...

Frédéric Dumont
Réalisateur

Un jour, Bernard BALTEAU et Frédéric DUMONT, les auteurs du « *Simple maillon* » sont venus me trouver en me disant : « Nous avons trouvé quelqu'un de formidable, d'extraordinaire, qui a fait des choses fabuleuses pendant la guerre. Il faut tout faire pour garder une trace de son témoignage ».

Ils étaient tombés sous le charme d'Andrée GEULEN, comme tous les enfants qui, voici plus de 50 ans, ont été cachés par Andrée et qui, pour la plupart, lui doivent la vie.

Et c'est vrai qu'il fallait tout faire pour sauvegarder ce témoignage, essentiel en ces périodes troublées. Essentiel pour les jeunes générations qui, demain, devront avoir la force et le discernement de dire NON, de ne pas accepter l'inacceptable.

Il fallait parler de ces 12 femmes, juives et non-juives, qui ont tout risqué pour sauver ces quelques 3000 enfants. Aujourd'hui, à travers ce film, Andrée GEULEN est leur porte-parole.

Si Andrée, comme elle le dit, n'était qu'un simple maillon, en tout cas, elle était un maillon fort et très résistant dans cette chaîne de solidarité qui a permis de sauver des milliers d'enfants tous condamnés à mort.

Yvan SEVENANS
Producteur
Service HISTOIRE
RTBF

Un simple maillon

Ce récit est dédié à tous les enfants de par le monde, victimes du racisme, des préjugés, de la bêtise humaine. Il veut être un hommage à ceux qui encore aujourd'hui, sur tous les fronts, à la folie des hommes.

Andrée GEULEN

Ce film raconte le témoignage d'Andrée GEULEN, l'histoire des femmes du Comité de Défense des Juifs (C.D.J.) et la manière dont elles se sont organisées en Belgique occupée pour sauver des enfants. *On m'a présentée à Ida STERNON, qui était une des principales résistantes du CDJ et qui m'a demandé si je n'étais pas d'accord de rejoindre le groupe et d'aider à cacher des enfants. Ce que j'ai accepté immédiatement. Nous étions une douzaine de femmes juives et non-juives qui luttions contre la Gestapo. Je nous vois toujours comme cela. Les non-Juives étaient le plus souvent dans les trams, les trains et les endroits dangereux.*

Le CDJ –section enfants- créée en 1942, va mettre en place un vaste réseau d'entraide et de confection de faux papiers pour faire face à la traque intensive des juifs et permettre la survie clandestine des enfants. En Belgique, près de 3000 enfants pourront être cachés et échappés à la déportation vers Auschwitz.

Moi, je dis toujours : en 1942, je n'étais rien du tout. J'étais une jeune institutrice...deux ans plus tard, je crois que j'étais quelqu'un d'autre, quelqu'un de différent, quelqu'un qui avait mûri, quelqu'un qui avait beaucoup plus appris que pendant toutes les années d'école. Il y a des années et des années que les enfants cachés dont je me suis occupée me demandent de raconter leur histoire

Cette fois, Andrée GEULEN s'y est attelée en écrivant et en la racontant dans ce film.

Aujourd'hui, je suis une des dernières encore là, je ne voudrais pas que cette histoire tombe dans l'oubli. je pense qu'il faut raconter le courage tranquille de ces femmes qui ont tout risqué pour sauver des enfants.

Andrée GEULEN se qualifie elle-même de « simple maillon dans un vaste réseau ». Un maillon spécialement résistant pourrait-on préciser. Non seulement elle a été dès mars 1943, un membre actif du CDJ mais elle en a connu tous les rouages ; elle a été en contact étroit avec ses dirigeants et elle a conservé, après la guerre, des archives considérables. Andrée (c'était son nom dans la clandestinité) est en quelque sorte la dernière mémoire vive du CDJ.

Aujourd'hui, elle est active dans la lutte contre l'intolérance et l'injustice. le regard qu'elle porte sur l'actualité se veut d'une grande lucidité.

Scénario : Bernard BALTEAU et Frédéric DUMONT

Réalisation : Frédéric DUMONT

Enquête journalistique et interview : Bernard BALTEAU

Coproduction : RTBF, les Films de la mémoire, WIP

Sur une route qui traverse une petite forêt, nous nous avançons très lentement.

Un épais brouillard a envahi le décor. Les troncs des arbres qui disparaissent dans la masse blanchâtre, l'impossibilité d'apercevoir le bout de la route, le silence total, donnent à la scène une impression d'étrangeté, de malaise.

Les filles disaient : « Pourquoi je ne peux pas dire que je suis juive ? Pourquoi je dois changer mon nom ? Pourquoi je peux pas m'appeler Esther ? Qu'est ce que j'ai fait de mal ? Qu'est-ce que mes parents ont fait de mal ? »

Je leur répondais qu'Esther et Sarah, c'étaient des noms superbes. Mais que là où elles allaient, les gens avaient accepté de les cacher mais qu'ils couraient des risques et que, par conséquent, il fallait leur donner un autre nom.

Nous nous avançons toujours dans le brouillard. Le bout reste invisible, comme s'il n'y avait pas de fin...

Aujourd'hui, je ne voudrais pas que cette histoire tombe dans les oubliettes. Je pense qu'il est important que l'on raconte à la fois ce qu'à été le drame des enfants juifs qu'on a dû cacher et aussi le courage tranquille de ces femmes qui ont tout risqué pour sauver ces enfants...

Alors, j'écris....J'écris et je vous raconte.

J'ai vu arriver dans ma classe des enfants avec une étoile jaune. C'est difficile de raconter l'effet que ça fait quand vous voyez tout d'un coup des gosses arriver, marqués comme ça... J'ai commencé par dire aux parents que je n'avais pas besoin que les enfants viennent avec ça ! Mais ils m'ont dit « Si on ne le fait pas, nous allons avoir des ennuis avec les Allemands ».

Et j'ai dit : « Et si vous la mettez, vous croyez que vous n'aurez pas d'ennuis ? »

Andrée est assise devant une table, dans sa chambre. Eparpillées devant elle, des photos datant de la guerre forment un genre de patchwork. On y voit des visages, des photos de groupes...

Andrée écrit dans son petit cahier.

« (...) Tout en ruminant ces pensées, j'arrive devant la maison où m'attend ce bébé. Comme convenu, je frappe trois petits coups à la fenêtre du rez-de-chaussée. Une dame, visiblement enceinte, vient de m'ouvrir.

Je dis : « Je suis Andrée ? Je viens pour l'enfant » Elle dit « Je sais. On m'a prévenue »

Apparaît alors Charlie, un superbe enfant, teint rosé, boucles blondes, yeux bleus, cils recourbés. Une pure merveille. Je songe à ce portrait d'enfant peint par Rubens et que je retrouverai 50 années plus tard au musée de l'Ermitage à Leningrad.

Il ne ressemble en rien à sa mère, femme au visage las, abîmé par la souffrance.

Tout le logement, deux chambres et une cuisine, est d'une extrême pauvreté. Comment cet enfant a-t-il pu s'épanouir dans un tel dénouement ? Mon petit Rubens a le regard triste. Je le prends dans les bras et je dis à sa mère : « Faisons vite, c'est mieux ! »

Elle me demande : « Où le conduisez-vous ? A la campagne, chez de braves paysans ...Je pourrai aller le voir ?

Non, mais je viendrai vous donner des nouvelles »

Elle pleure doucement : « J'ai mis ses meilleurs vêtements dans la valise »

Avant de la quitter, je lui dis, le plus gentiment que je peux : « Quand le futur bébé sera là , faites-le moi savoir , je viendrai le chercher ... » Elle me regarde, triste, désespérée ...

Comment puis-je être aussi cruelle ? (...)

Photocopie de « *nous étions une douzaine de femmes ...* »

+ photo d'A.G. assise devant sa table

"Nous étions une douzaine de femmes... Je dis toujours : une douzaine de femmes qui luttions contre la Gestapo. A parts égales, juives et non-juives. Je nous vois toujours comme cela".

*Ida, Brigitte, Solange, Yvonne, Catherine...
Nous étions une douzaine de femmes.*

"Je trouve qu'on en a trop peu parlé. A la fois parce que la plupart étaient très modestes et ne voulaient pas qu'on en parle. Mais aussi parce que beaucoup sont mortes trop vite, le coeur usé par le travail. On n'a pas assez parlé de Brigitte Moons. On n'a pas assez parlé d'Ida Stemo qui ont été des maillons tellement importants.

Je crois qu'elles sont vivantes dans la mémoire des enfants. Certainement, elles sont vivantes...

Aujourd'hui que je suis une des dernières encore là, je ne voudrais pas que cette histoire tombe dans l'oubli. Je pense qu'il faut raconter le courage tranquille de ces femmes qui ont tout risqué pour sauver des enfants".



photocopie d'une page sur les archives confiées à Malines

+ photo d'enfants

Andrée Herscovici-Geulen a confié la plupart de ses archives au Musée juif de la Déportation (caserne Dossin - Malines). Une *mise* assurément pour les historiens qui se sont penchés auparavant sur l'histoire du C.D.J. ou pour ceux qui seraient encore tentés de le faire à l'avenir. Mais elle ne s'en tient pas là...

Depuis quelque temps déjà, Andrée voudrait mettre de l'ordre dans ses souvenirs et les jeter sur le papier ; les formuler à sa manière respectueuse des faits ; laisser une trace à la disposition des siens et, qui sait, d'un public plus large, par l'entremise d'une maison d'édition.

Ce travail de mémoire requiert évidemment du temps et de l'énergie. Andrée pourrait ne manquer ni de l'un ni de l'autre, si ses multiples activités, contacts, sollicitations en tous genres, lui en laissaient... Elle a donc en projet de se retirer quelque temps en Italie, dans la propriété d'un ami. C'est là qu'avec son accord et selon un rythme compatible avec le but qu'elle s'est fixée, nous comptons l'interviewer.

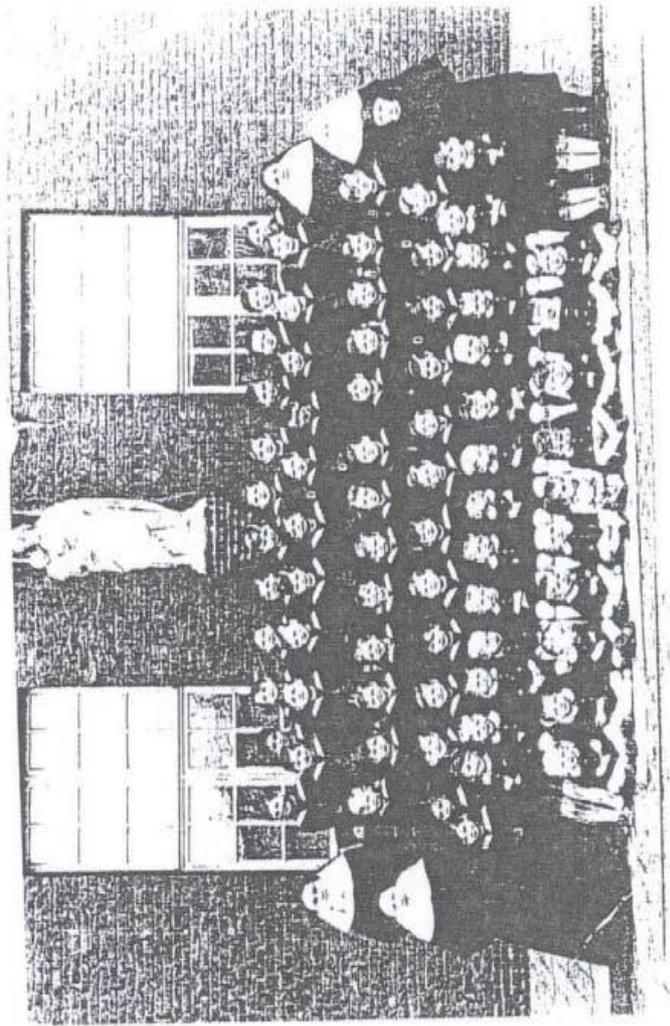
Cet interview, qui s'étalera sur une semaine, à raison d'une heure ou deux par jour, constituera la trame du film. Les premières images montreront Andrée à son travail d'écriture, puis reviendront à intervalles réguliers pour articuler ou scandier certains points du récit.

Au fil de ses souvenirs, Andrée sera amenée à évoquer différentes personnes qui, avec elle, ont contribué à sauver des enfants juifs. Il y aura lieu d'illustrer ces passages à l'aide de documents d'archives (registres codés, photos, faux-papiers, etc.).



Elle sera également amenée à parler de quelques-uns des enfants qu'elle a caché et dont certains, bien longtemps après la guerre, sont restés en contact avec elle. Les témoignages les plus significatifs de ces "enfants cachés" seront enregistrés ultérieurement et viendront, eux aussi, enrichir la narration centrale.

Enfin, un tournage sur certains lieux marquants, où Andrée a dû se rendre pour accomplir sa mission, est également prévu : quartiers juifs d'Anvers ou d'autres villes, gares, homes, orphelinats, caches, etc.



▲ Le couvent des sœurs de la Miséricorde à Heverlee.

Photocopie de liste de faux noms

559	Lerek	Paola
569	Lerner	Marie
570		Maurice
703	Lederman	Annette
739	Luff	Frederic Althea
752	Lichawski	Georges
639	Lederman	Liliane
786	Landman	David
784	Landman	Adla
799	Litenthal	Ruth
898	Liestman	Franzou
829	Lustman	Jeanne
830	Lustman	Sophie
857	Lacener	Luva
891	Zibret	Charles
893	Luz	Samuel
881	Lichter	Paul
917	Lebener	Agnes
961	Senkowitz	Chérie
962		Kilina
963		Armand
1014	Lappencorith	
1056	Lewis	Agnes
1084	Lymansowicz	Denise
1104	Landa	Genevieve
1116	Lederhandler	Esther
1117	"	Henry
1174	"	Lucy
1218	Lurin	Lucy
1221	Lyskowitz	Lucy
1231	Lederman	Pierre Margot

52	Paiorkowski	Rosa
50		Monica
114	Palok	Leopold
115	Potashnik	Daniel
114	Prager	Heima
118		Helmuth
150	Pflanze	Rosa
169		Asia - Adolf
163	Peter	Abraham
193	Pachiany	Estelle
194	Pitman	Miriam (M)
195		Paul
196		Ruth
270	Petel	Thea
364	Pesternak	Veronika
376	Pelzen	Tanja
418	Pramel	Lily
530	Purdes	Edith
564		Rebecca

FAUX NOMS

- 10. Appelmanns Bernette. 7. 1941
- 27. Acker, Luigi. 1941
- 176. Audries Albert. 16. 12. 37.
- 178. Audries, Anne. 26. 2. 30.
- 207. Abbe, Leopold. 17. 10. 32.
- 274. Authouris Lisa. 24. 5. 28.
- L209. Audis, Anita. 17. 1. 39.
- L209. Audis, Joseph. 8. 9. 36.
- 452. Affels, Suzanne. 26. 10. 32.
- 507. Aréne, Henri. 7. 11. 35.
- 529. Abbelon, Tomas. 22. 2. 30.
- 529. " Leon. 12. 4. 34.
- 530. " Georges. 19. 8. 38.
- 605. Aerts, Jacqueline. 27. 11. 33.
- 953. Adams, Henri. 2. 9. 36.
- 701. Ackermaun, Elizabeth. 19. 9. 39.
- L372. " Marcellin. 18. 5. 38. | 9
- L371. " Michel

- 1231. Sibotte Françoise-Audrie. 29. 1. 27.
- 1327. Gemenis Blise. 21. 6. 32.
- 1371. Lelereq Louis. 15. 5. 29.
- 1379. Leroi Maria. en 1930
- 1240. Legrand Olympe. en 1930
- 1357. Lemaire Suzanne. 16. 7. 29.
- 1391. Lefevre Leon. 16. 8. 34 V
- 1399. Lichard Anne. 4. 7. 30 V
- 1404. Lamoij Servand. 11. 5. 31 V
- ~~1405. Lefevre Joseph. 7. 4. 30~~
- 1444. Linden Henry. 23. 1. 33
- 1283. Lenoir Christiane. 11. 6. 33
- 1454. Laine Julia. 10. 5. 42
- 1490. Lebrun Lia. 14. 9. 34
- 1520. Leblanc Jules. 9. 8. 37 V
- 1521. " Jacques. 18. 3. 35
- 1522. " Helene. 19. 8. 33
- 1537. Leuss Loni. 15. 2. 31
- 1583. Lombart Albert. 17. 5. 31
- 1584. " Joseph. 30. 2. 34 V
- 1580. O.P.O.

- L1554. Ledent Suzanne. 1. 4. 32
- V1642. Lambert Marcel. 18. 7. 36
- L1650. Lencus Joseph. 31. 1. 32
- 1668. Lelereq Albert. 1. 12. 30
- L92. Lenoir Elvira. 10. 6. 32
- 1679. Lille Renie. 25. 7. 36
- V1681. Lebout Marguerite. 26. 12. 33
- V1682. " Albert. 15. 2. 39
- V1686. Lustin Louise. 16. 8. 38
- L1698. Lovdijh Albatrudy. 13. 4. 33
- L1699. Lelereq Paul. 4. 3. 7. 17
- 1674. Lille Renie. 25. 7. 36
- 853. Lussors Helene. 4. 5. 32 V
- 59. Legier Louis. 1928
- 1232. Ledent Henri. 24. 4. 33.
- 1758. Lebout Danielle. 7. 4. 3.
- 873. Luyers Cennette. 22. 11. 35
- 1801 V. Luytens Chrysserik. 28. 2. 30.
- 1809. Luyent Elvira. 26. 9. 28
- 1870. Luyat Simon. 19. 3. 28

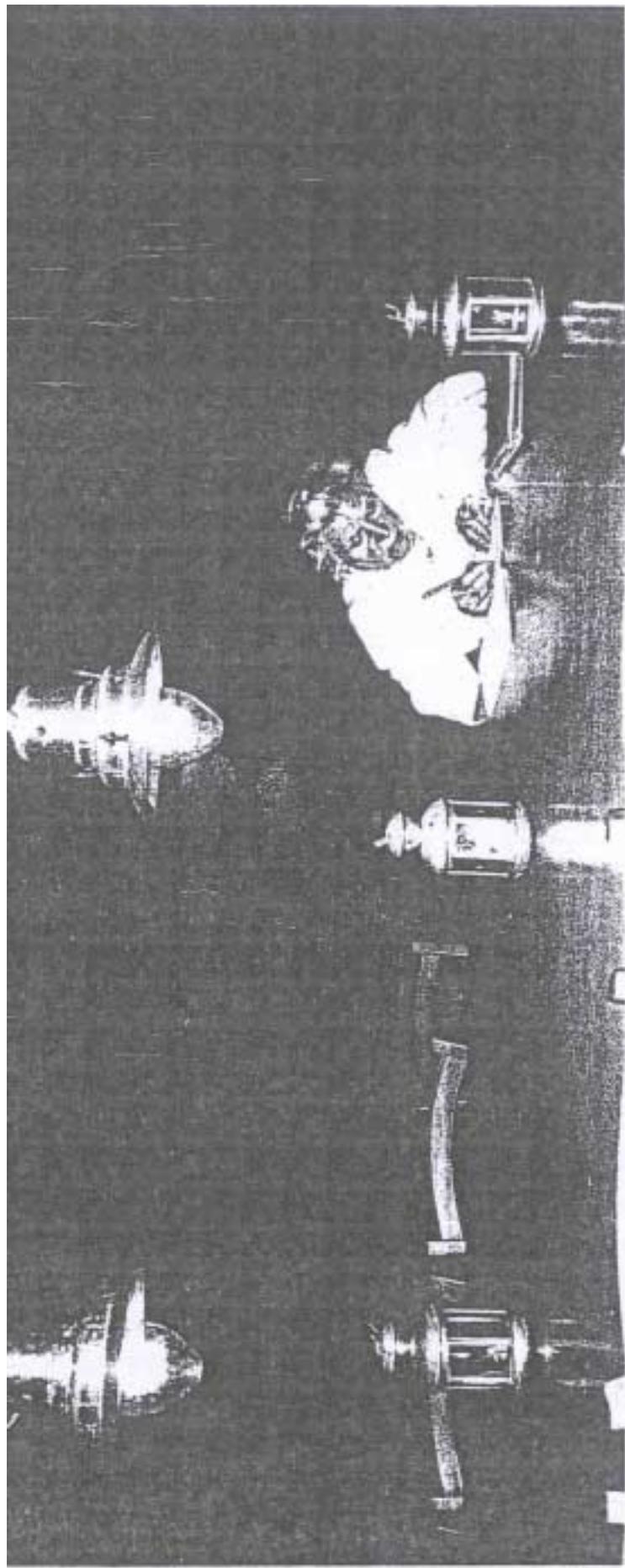
1956. Remondet Leon 6-9-27
 1699 Pblaud Willy 23-7-33
 1703 Roos Fabella 10-2-37
 2004 Richard Andreé
 2006 Rammeé Suzanne
 2045 Rubens Anna 13-3-13
 2046 " Jemmy 12-8-31
 2099 v Auth Ekraggy 26-7-36
 2111 v Brossignol Niche 17-8-33
 2112 v " Suzanne 5-11-34
 19144 Brotheis Paul 11-9-30
 2154 v Ramon Jacques 1940

19. Raymondere Alice 23-1-32 ✓
 43. Rogée, Jacques — 1936.
 121. Rychter, Jacques 9-4-42.
 72. Roland den. - Count 1935
 119. ~~Rogée, Jacques~~ Rogée, Gaston 24-9-29, ^{with} ~~with~~
 327. Rogée, Germaine - 19-8-32. ✓
 335. Raella, Fran. 24-6-37.
 1303. Rogée, Auguste - 12-5-33 ✓
 274. Ropier, Jean - 23-6-32.
 1255. Roukin, Léonie 3-8-41.
 202. Rogée, Louis, Charles 7-11-34 ✓
 232. Rofs, Hélène - 13-3-34.
 1231. Roch, Rogée - 13-2-35. ✓
 227. Rogée, Gaston - 1935.
 198. Raemackers, Auro 9-1-40.
 335. ~~Stecher, Roger 3-9-29~~
 1449. Ramaguet, Joseph 2-8-36. ✓
 1472. Rogée, Hélène 2-11-32 ✓
 1447. Raemackers, Joseph 2-8-36. ✓
 410. Rodin, Jeanne - 18-11-29.
 152. Raemackers, Yvonne 24-9-42 ✓

15. Mars, Thérèse 18-11-30 ✓
 16. Mars, Suzanne - 6-9-31 ✓
 167. Mars, Lucie 22-9-33. ✓
 174. Mars, Lucie 17-10-40
 " Edith 6-7-37
 Pollet, Albert 4-11-32 ✓
 175. Mars, René 1-3-28. ✓
 176. Mars, Jacques 9.
 177. Mars, Julia, Adrienne 3-2-37 ✓
 178. Mars, Raymond 29-6-30.
 179. Mars, Léon 20-12-31
 180. Mars, Henri 19-11-35. ✓
 181. Mars.
 182. Mars, Bernard 18-4-35.
 183. Mars, Hélène 13-7-30.
 184. Mars, Ruth 12-10-35. ✓
 " Paul 11-5-32 ✓
 " Mars 27-8-29 ✓
 185. Mars, Stella 14-3-32.
 186. Mars, Paula 26-1-29. ✓
 187. Mars, Lily 17-12-28

Photocopie d'AG assise et écrivant

+ « on l'a raconté souvent mais ...



"On l'a raconté souvent, mais... peut-être faudrait-il le dire mieux, parler de la douleur des mères, du désarroi des enfants, de ce qu'il en est resté."

“Quand, à 20 ans, on est
plongée dans un drame
pareil, cela vous sort
définitivement de l'enfance
et de l'adolescence” !



Photocopie de : La déportation des femmes à Ravensbrück

La déportation des femmes : Ravensbrück



L. VAN ECK, *Het boek der Kampen*, Leuven, 1979, p. 124.

«Au-delà de toutes les souffrances physiques et morales, au-delà de la faim, de la fatigue, du manque de sommeil, des coups, de la maladie, du froid, de la pluie, de la neige, de la peur de ne pouvoir tenir encore un jour - puis un autre jour, encore un jour, jusqu'à quand - des poux, de la promiscuité, au-delà de tout, au-dessus de tout, insupportable comme toute douleur voulue par l'homme, il y a eu l'humiliation.

Humiliation pour soi. Pour ses camarades. De se voir traitées comme du bétail ne le serait en aucun cas. Humiliation pour l'homme en général, de voir des hommes initiateurs et complices d'ignominies organisées. De voir des êtres devenir des larves, se courber, ramper sur le sol, se battre dans la boue pour une épiluchure de pomme de terre, se bousculer pour laper parmi les immondices une flaque de soupe échappée d'un bidon, sous l'œil goguenard et irradié de supériorité d'autres êtres humains.

Humiliation insidieuse et permanente, issue de conditions planifiées. Humiliation éclatante, directement sensible, provoquée par l'intervention personnelle d'un acteur en mal de fantaisie. Celle-ci est encore plus difficilement supportable. Vingt degrés, trente degrés au-dessous de zéro, lorsque l'on crève de faim, que l'on piétine pieds nus dans la neige, qu'une mauvaise veste de fibrane et une robe de même tissu ne vous protègent pas le corps, cela n'a rien de particulièrement réjouissant. Mais lorsqu'un homme ou une femme, parce que tel est, ce soir, son bon plaisir, décide de faire demeurer trois mille femmes debout, plantées dans la neige, sous le vent glacial de la nuit des montagnes sudètes, deux heures, trois heures, cinq heures durant, que les voisines de celles qui s'effondrent n'ont pas l'autorisation de relever leurs compagnes, ridicules petits tas de loques sombres sur le sol clair, lorsque l'on voit des ruisseaux de larmes couler, en silence, sur le visage de votre camarade que la dysenterie ravage et qui, devant l'interdiction de s'éloigner, est contrainte de se souiller comme un bestiau, alors l'humiliation devient exaspérante.»

Brigitte FRIANG, *Regarde-toi qui meurs*, t. I, Paris, 1972, pp. 197-199.

Photocopie de l'attestation de Roger VAN PRAAG de l'engagement d'A.G.

+ photo en pied



A T T E S T A T I O N.

Je soussigné Roger VAN PRAAG, domicilié D. avenue Vander Beekelen à Boisfort, ateste par la présente avoir en sa qualité de membre de la Direction du Comité de Défense des Juifs, été témoin et perdit un certain temps, dirigé, l'activité de Madame Andrée GUILLET, née le 8 septembre 1921 à Schaerbeek.

L'intéressée a été recrutée au début de 1943 pour la section Infance et a été chargée du placement des enfants juifs et de la recherche de logeurs. Lorsque en mai 1944, le chef de ce service, Madame Ida WERHO, fut arrêtée, Madame Andrée GUILLET fut chargée de la responsabilité de ce secteur. Elle a constamment risqué l'arrestation et échappa d'ailleurs à deux reprises, par miracle, à la Gestapo.

Madame Guillen était connue du Comité Directeur comme un des militants ayant le plus de sang-froid. C'est à elle qu'étaient confiés les cas des enfants dont le placement s'avérait difficile à cause de leur type accentué. Elle a également convoyé, dans des conditions extrêmement dangereuses, des groupes d'enfants juifs vers des foyers en province.

Je suis prêt à faire la présente déclaration sur la foi du serment.

survol historique

La Belgique, un pays occupé. 1940 – 1944

10 mai 1940 : Invasion de la Belgique par les armées du IIIème Reich.

28 mai 1940 : Capitulation de l'Armée belge. 225.000 officiers et soldats sont emmenés vers les camps de prisonniers de guerre (Oflag et Stalag). Seuls les 65.000 Wallons resteront 5 ans en Allemagne.

La Belgique occupée

- A . Structures administratives :
Le pays est gouverné directement par les autorités militaires allemandes sous le commandement du Général von Falkenhausen.
Le Gouvernement belge s'est réfugié à Londres mais les structures administratives - Ministères et Administrations locales - sont restées en place.

- B . Structures économiques :
Dans tous les secteurs d'activité, des militaires allemands sont adjoints aux fonctionnaires belges. Mais toutes les décisions sont prises par l'occupant.

- C . Vie quotidienne :
Se nourrir se vêtir, se chauffer, se déplacer... tous ces actes posent problème et sont la principale préoccupation de la population.
On instaure le rationnement et les timbres de ravitaillement.
La pénurie provoque la création d'un « marché noir » inaccessible aux revenus modestes.
A ces difficultés, il faut ajouter les contrôles de la police allemande qui encadre la police belge.

Les Résistances

Dès son entrée dans le pays, l'occupant interdit les attroupements, les assemblées publiques, la grève...etc. Toute transgression est passible du Conseil de guerre allemand : la mort pour celui qui héberge des soldats alliés ; les travaux forcés pour celui qui écoute la radio de Londres...

En Belgique occupée, le Fort de Breendonk est l'instrument de la terreur nazie. Il ouvre ses portes le 20 septembre 1940 sous l'autorité de la SS. Ce sera un camp de transit dont la majorité des 3.500 détenus sera envoyée vers les camps de concentration ou les prisons du Reich après des jours, des semaines ou des mois passés dans des conditions pénibles.
Un plus grand nombre encore de Belges sera incarcérée au Fort de Huy avant d'être déportés.

Ces menaces n'empêchent pas, dès 1940, des hommes et des femmes de combattre l'idéologie nazie et de s'opposer à l'occupant.

A partir d'initiatives individuelles se constituent peu à peu des réseaux de résistance. Ils regroupent des personnes venant de milieux sociaux, d'horizons politiques et philosophiques divers. Si certains sont très nettement patriotiques, d'autres sont plus marqués par leur appartenance politique comme le parti communiste.

Leurs actions furent multiples :

- organisation d'un réseau de renseignements et d'action (SRA) ;
- création d'une presse clandestine ;
- aide aux aviateurs alliés tombés sur notre territoire ;
- aide aux personnes traquées ;
- sabotages, attentats contre l'armée allemande et les collaborateurs belges.

Le nombre d'actes de résistance ne cessa d'augmenter surtout à partir de l'invasion de l'URSS par les nazis en juin 1941 et à la suite de deux Ordonnances allemandes de 1942.

Ces dernières ont provoqué indignation et révolte.

Celle du 27 mai 1942 obligeait toute personne définie comme juive de porter l'étoile jaune.

Avant cette stigmatisation, l'administration militaire d'occupation avait déjà octobre 1940 rendu obligatoire l'enregistrement obligatoire des Juifs dans les Communes. Dès cette époque cette population était écartée de toute vie publique et économique.

A cette mise à mort sociale succèdera la déportation vers Auschwitz de 25.257 Juifs à partir de la caserne Dossin à Malines.

D'août à octobre 1942, plus de 16.000 Juifs seront déportés. De novembre 1942 à juillet 1944, les Allemands ne pourront à peine en fournir que 8.000 à l'usine de mort.

C'est que le mythe de la mise au travail à l'Est a fait long feu. Nombreux sont ceux qui ne vont plus répondre aux convocations et se réfugient dans la clandestinité. L'occupant sera contraint d'entamer la traque des Juifs et de compter sur les dénonciateurs anonymes.

Ce passage dans la clandestinité est rendu possible par les mouvements organisés de Résistance et par le soutien d'une grande part de la population belge.

Ce qui pousse ces milliers de gens à agir, ce n'est pas une connaissance du sort final des déportés mais l'affirmation de principes d'humanité.

L'ordonnance du 6 octobre 1942 sur le travail forcé dans le Reich pour les hommes de 18 à 50 ans et les femmes célibataires de 18 à 35 ans provoqua un mouvement massif de désobéissance. Sur les 300.000 jeunes gens qui auraient du répondre aux ordres de réquisition, 10.000 seulement partirent en Allemagne. Une grande partie de ceux qui refusèrent de répondre aux convocations, les réfractaires, alimenta la Résistance et notamment les maquis.

Tous ces hommes et ces femmes – une véritable armée de l'ombre – lutteront jusqu'à la fin de l'occupation. Détourner du courrier destiné à la police allemande, procurer des faux papiers, informer la presse clandestine, distribuer un journal clandestin, cacher un pilote allié, héberger un enfant juif, transmettre des informations sur les convois ferroviaires ou saboter des lignes à hautes tensions... quelle que soit la forme de résistance, c'était risquer sa vie et parfois celle de sa famille.

Bibliographie récente

AUBRAC Lucie, *La Résistance expliquée à mes petits enfants*, éd. du Seuil, Paris, 2000.

Baron BLOCH Jean, *Epreuves et Combats, 1940-1945*, éd. Didier Devillez, 2002.*

COLLIGNON Alain, *La Résistance en Belgique francophone*, in CREHSGH, Bruxelles, 1994, pp. 30.43.

GERAR-LIBOIS Jules & GOTOVITCH José, *L'An 40. La Belgique occupée*, CRISP, Bruxelles, 1971.

GOTOVITCH José et KESTELOOT Chantal dir, *Collaboration, répression, un passé qui résiste*, éd. Labor, Bruxelles 2002.*

Ministère de la Communauté française, *Le Génocide juif 1941-1944*, dossier pédagogique, Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la C.F., 2^{ème} éd. 1997.*

STEINBERG Maxime, *Un pays occupé et ses Juifs : Belgique entre France et Pays-Bas*, Quorum, Gerpinnes 1999.

STRUYE Paul et JACQUENYNS Guillaume, *La Belgique sous l'occupation allemande (1940-1944)* éd. Complexe, collect. Histoire contemporaine 2002.

VERHOEYN Etienne, *La Belgique occupée : De l'an 40 à Libération*, De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1994.

WILLEQUET Jacques, *La Belgique sous la botte. Résistances et Collaboration 1940-1945*, Editions Universitaire, Paris 1986.

Pour une bibliographie plus détaillée :

CEGES (Centre d'Etudes et de documentation des Guerres et Sociétés contemporaines)
Résidence Palace, Bloc E
rue de la Loi, 155/2
1040 Bruxelles
tél. : 02/287.48.11 – fax : 02/287.47.10 – courriel : www.cegesoma.be

site : <http://users.skynet.be/roger.romarin/resistances.html>

* ces ouvrages peuvent être demandés à la coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie* CAE, rue Royale, 204, étage 2/3 local 654 à 1010 BRUXELLES - tél. : 02/210.69.00 - fax : 02/210.69.03 – courriel : democratie.barbarie@cfwb.be

La résistance, c'était aussi...

« La résistance, c'est une foule dont, la paix revenue un peu grâce à elle, les soldats prisonniers et les combattants se sentirent les frères, mais à qui toujours chercheront querelle ceux pour qui l'uniforme est une profession et non une vocation.

On discutera ses résultats, on mettra en doute son héroïsme on minimisera son action dans la mesure où ils gêneront l'inaction des autres. Ses survivants ne défilèrent jamais sous les vivats de la foule, sous les baisers des femmes et sous les fleurs gaspillées en pluie glorieuse.

Le pays, pourtant, doit beaucoup à ces hommes-là : à celui qui fut abattu sur son émetteur tandis que, perdu, il transmettait en clair : « je suis pris, avertissez les autres » ; à celui dont le parachute se prit dans l'avion qui l'amenait et dont le corps déchiqueté fut abandonné, par-dessus la mer, par un convoyeur qui coupait, en sanglotant, les cordages assassins ; à celui qui s'écrasa au sol, son parachute n'ayant pas joué, et auquel les paysans d'un village firent un monument de leur fidélité ; à celui qui regarda dans les yeux les soldats du peloton d'exécution avant de tomber ; à celui qu'ils laissèrent pour mort dans leurs chambres de tortures, parce qu'il s'était tu ; à celui qui, se sachant faible, choisit de sauter par la fenêtre de la prison et de se fracasser sur le dallage, plutôt que de faire courir un risque à ses compagnons ; à celui qui mourut étouffé dans un train de mort ou brûlé par la chaux d'un wagon d'extermination ; à celui qu'ils exécutèrent, sans jugement, parce que la défaite venait, sous un tunnel ou au bord de la fosse qu'ils avaient fait creuser d'abord. Aux équipages britanniques et aux passagers des Lysander dont on n'eut plus de nouvelles, à ceux des bombardiers des SOE qui furent abattus. A ceux qu'on assassina à Dachau, à Bergen-Belsen, à Mauthausen, à Vught, à Dora. A ceux qui brûlèrent vifs dans les bagnes flottant de la rade de Lübeck. A ceux qui revinrent pour mourir dans un sanatorium. Aux femmes qui ont attendu et qui se refusent encore à croire que c'est fini, pour jamais fini. Aux mamans dont les cheveux ont blanchi en une nuit. Aux femmes qu'ils firent avorter pour les torturer. A celles qu'ils livrèrent à la soldatesque. A celles qu'ils acculèrent au suicide ou à la folie. A ceux qui restent crucifiés et martyrisés, condamnés à mendier la reconnaissance alimentaire d'un pays vite retourné à ses faiblesses et à ses ingratitude d'hier. A tous ceux qui partirent un jour, sans illusion, pour l'illégalité, le maquis ou le combat et ne sont jamais revenus.

Oui, envers tous ceux-là, la Patrie a une dette sacrée.

Si Elle vit, c'est parce qu'ils ont offert leur sang, pour une transfusion, à l'heure où les médecins l'abandonnaient. »

W. UGEUX, *Le passage de l'Iraty*, Lyon, 1962, p. 11-13.

Finalemment,

« Il est toujours possible de dire non...

L'histoire n'est pas fatale. Elle est aux mains des hommes qui la vivent et qui ne sont pas toujours contraints de la subir

Le prix de la liberté, c'est de demeurer en alerte, de connaître le passé, de s'informer avec esprit critique du présent et de lutter activement contre toutes les formes d'intolérance.

En effet, la limite de la liberté de chacun est la liberté des autres. Pour cette raison, la loi démocratique protège la liberté de tous, interdit le racisme et la violence. Toutefois, une liberté authentique ne se conçoit pas sans le souci de la fraternité.

Ce style fraternel ne peut pas être commandé par une constitution ou par un décret : il ne dépend que de notre volonté, de notre bonne volonté ».

Léon-E . HALKIN
Professeur d'histoire à l'ULG
ancien déporté de DORA

"Je pense qu'il faut raconter le courage tranquille de ces femmes qui ont tout risqué pour sauver des enfants."

UN SIMPLE MAILLON

est un message unique
d'humanisme et d'humanité.

Le témoignage
d'Andrée Geulen raconte
l'histoire de ces
12 femmes du "Comité de
Défense des Juifs".
La manière dont elles
se sont organisées en
Belgique occupée pour
sauver des milliers
d'enfants.

UN SIMPLE MAILLON

Un film de Frédéric Dumont et Bernard Balteau



52 minutes ▼ Beta numérique
Stereo ▼ Couleur

Réalisateur: Frédéric Dumont
Auteur: Bernard Balteau
Frédéric Dumont
Image: Frédéric Riche
Son: Vincent Sonters
Montage: Lucie Bardin
Musique: Garre Bianchi
Producteurs: Willy Perelsztejn
Yvan Severini
Producteur associé: Christine Piron

Avec le soutien:

- Du Centre du Cinéma et de l'Audivisuel de la Communauté Française de Belgique et des télédiffuseurs wallons (Belgique)
- De la Fondation pour la Mémoire de la Shoah - France
- De la Communauté française - Wallonie - Bruxelles
- De la Région Wallonne

Contact:

Les Films de la Mémoire mbf
21 Avenue du Domaine
1190 Brussels - Belgium
Tel : +32 2 344 76 28
Fax : +32 2 344 73 26
Email: willy.perelsztejn@mbf.be